



Le bulletin d'information des actifs • 2^e trimestre 2011

N° 90

Mornay infos



Revalorisation des retraites en juillet 2011

Actualité

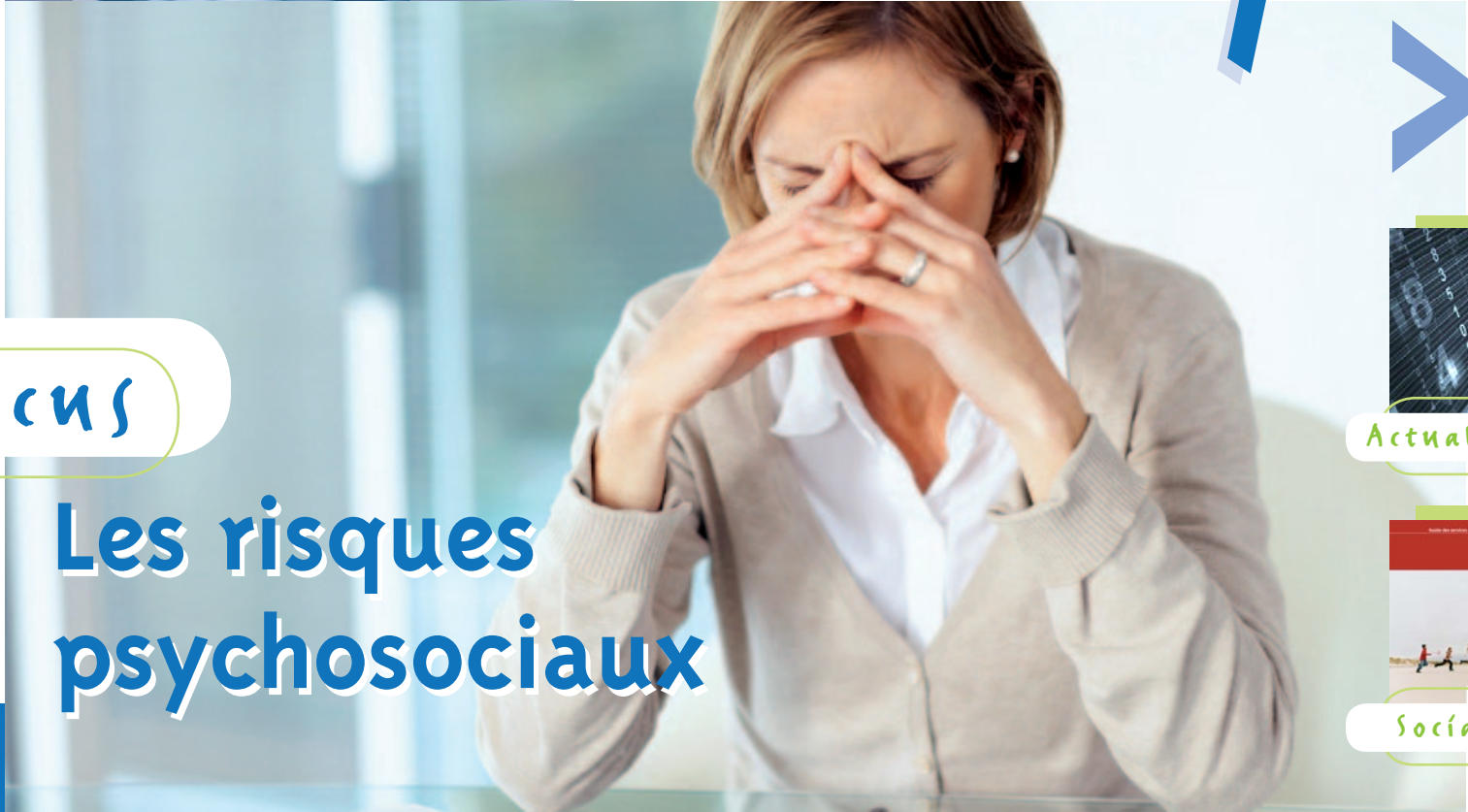


Bilan 2010 des actions sociales du Groupe Mornay

Social

focus

Les risques psychosociaux



www.groupemornay.com

P2-4

Actualité

Revalorisation des retraites en juillet 2011

Le Groupe Mornay, partenaire exclusif des 2^e Rencontres Norm' Handicaps

Renouvellement des Conseils d'Administration de la CGIS et de l'ACGME

www.groupemornay.com : une navigation optimisée dès la page d'accueil

P5-6

Focus

Les risques psychosociaux

P7

Social

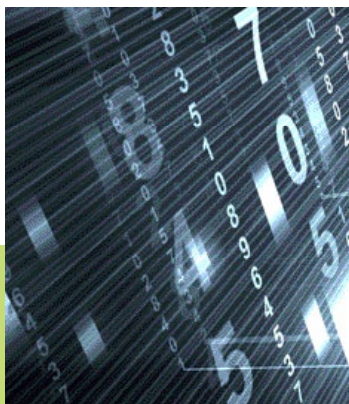
Bilan 2010 des actions sociales du Groupe Mornay

Succès pour la conférence sur l'habitat des seniors à Lyon

P8

Vacances

Revalorisation des retraites en juillet 2011



La revalorisation des retraites complémentaires est intervenue au 1^{er} juillet 2011 et les retraites versées à cette date prennent en compte la régularisation due au titre de l'échéance versée début avril. Cette augmentation différée d'un trimestre s'explique par le fait que les partenaires sociaux, gestionnaires des régimes de retraite complémentaire, ont conclu un accord le 18 mars 2011 qui prévoit notamment de nouvelles modalités de revalorisation des valeurs de points Agirc et Arrco. La date de signature de cet accord n'a

pas permis d'intégrer les nouvelles valeurs de point pour l'échéance du 1^{er} avril.

Les représentants des organisations syndicales et patronales réunis en Commissions paritaires le 11 avril 2011, ont fixé les valeurs des points de retraite Agirc et Arrco respectivement en augmentation de 0,41 % et de 2,11 % par rapport aux valeurs d'avril 2010.

Elles sont donc portées à :

- Point Agirc au 1^{er} avril 2011 **0,4233 euro**
- Point Arrco au 1^{er} avril 2011 **1,2135 euro**

La différence de revalorisation entre les deux régimes s'explique par le souci des partenaires sociaux de rééquilibrer la situation du régime Agirc alors que celui-ci, au rendement un peu plus élevé, fait face à une situation financière plus difficile. Une fois alignés, les rendements des régimes, en décroissance depuis quinze ans, seront ensuite stabilisés jusqu'en 2015 préservant ainsi la situation des bénéficiaires. ■

Le Groupe Mornay, partenaire exclusif des 2^e Rencontres Norm' Handicaps

L'action sociale du Groupe Mornay a soutenu l'association Meuphine qui œuvre en faveur de l'intégration des enfants en situation de handicap en finançant, à hauteur de 8 500 euros, l'intégralité de la deuxième édition de leurs Rencontres Norm' Handicaps. Projet artistique destiné à sensibiliser le jeune public au handicap, les Rencontres Norm' Handicaps invitent des élèves handicapés et valides à exprimer leur vision du handicap à travers la création de fresques. Le 15 mai dernier, a eu lieu la remise de prix. Delphine Massot, responsable Action sociale Paris, a participé à cet événement comme membre du jury.

Les fresques réalisées par les enfants des classes de primaire sont exposées dans une institution pour enfants handicapés, celles des collégiens le sont dans les locaux de la Croix-Rouge, des pompiers de la Seine-et-Marne, du SAMU ou encore de l'Armée française. En soutenant la deuxième édition de cet événement, le Groupe Mornay affirme sa volonté de contribuer à faire évoluer les représentations du handicap dès le plus jeune âge et conforte son engagement aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs proches. ■



Toutes les classes ont présenté leurs projets devant le jury et ont reçu leur prix le 15 mai dernier.

Renouvellement des

Conseils d'Administration de la CGIS et de l'ACGME

L'ACGME et la CGIS, respectivement caisse de retraite cadres et salariés du Groupe Mornay, ont renouvelé leurs Conseils d'Administration. Les Conseils désigneront parmi leurs membres leurs Président et Vice-Président lors de leur première réunion. Voici la composition des nouveaux Conseils d'Administration par collège. ■

L'ACGME

COLLÈGE ADHÉRENTS

(désignés par le MEDEF¹, la CGPME² + cas particulier des « vins³ »)

Nom	Prénom
BARRE	Jacques
BECAM	Hervé
BINET	Jean-Luc
DE CAMAS	Sophie
CLUZEL	Frédéric
COMBREDET	Gilles
ESCLAMANDOU	Isabelle
GEST	Alain
JALLERAT	Bertrand
MARTINEAU	Jean-Etienne
DE MONPLANET	Bruno
PALIES	Claire
DE SABLET	Elisabeth
SEYT	Michel
REY HERME	Jean

COLLÈGE PARTICIPANTS

(élus)

Nom	Prénom	Organisation syndicale	Catégorie
ROCHE	René	CFE-CGC	Retraité
BALLAND	Françoise		Art. 36
GRANIER	Jean-Louis		Retraité
BONNEAU	Serge		Art. 4/4bis
DE BRIENNE	Arnaud	CFDT	Art. 4/4bis
AUBERT	Claude		Retraité
RIEUX-MISSUD	Martine		Art. 4/4bis
DANGUY	Claude		Retraité
BONAN	Claude	UGICT-CGT	Retraité
JUYOUX	Marie-Pierre		Art. 4/4bis
RUBIO	Adolfo		Retraité
DURAND	Sylvie		Art. 4/4bis
DUPOUY	Bernard	FO-Cadres	Art. 4/4bis
SARIKIR	Fatih		Art. 4/4bis
CHARROIN	Louissette	UGICA-CFTC	Art. 4/4bis

La CGIS

COLLÈGE ADHÉRENTS

(désignés par le MEDEF, conjointement avec la CGPME et l'UPA⁴)

Nom	Prénom
ARMBRUSTER	Jean-Claude
BARRE	Jacques
BECAM	Hervé
DRANSART	Véronique
ELISSALDE	Denis
FARCY	Robert
JALLERAT	Bertrand
JAMET	Jean-Louis
LE GUYADER	Pascal
LABRUNYE	Thomas
MARTINEAU	Jean-Etienne
MORIN	David
RIBOTON	Patrice
SAINT OUEN	Marc
THEUENEY	Jean-Charles

COLLÈGE PARTICIPANTS

(désignés par les organisations syndicales)

Nom	Prénom	Organisation syndicale
DUCLUZEAU	Jean-Claude	CFE-CGC
VARGAS	Michel	
VINCENT	Josette	
VALLIER	Francis	
TRAORE	Hamidou	CFDT
DOUCET	Serge	
RABORY	Jean-Marie	CFTC
MOISE MIJON	Michel	
DELSOL	Paul	
REYNOSA	Sabine	CGT
CHAPUT	Robert	
PETIT	Serge	
BOUGEROL	Jacky	
DEVY	Bernard	FO
DOCLOT	André	

¹ MEDEF : Mouvement des entreprises de France

² CGPME : Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises

³ « Cas particulier des vins » Pour les entreprises relevant de la Convention Collective Nationale des vins, cidres, jus de fruits, sirops, spiritueux et liqueurs de France, les candidats sont désignés par le MEDEF, conjointement avec la CGPME, en concertation avec les fédérations d'employeurs sur proposition du Conseil National des Industries et Commerces en gros des vins, cidres, spiritueux, sirops, jus de fruits et boissons diverses.

⁴ UPA : Union des Professionnels de l'Artisanat

AGENDA

La Solidaire du 3 au 9 octobre 2011

Le Groupe Mornay organise pour la 4^e année consécutive, la Solidaire. Pendant une semaine, les collaborateurs du Groupe Mornay, à Paris comme en régions, se mobiliseront autour d'initiatives conviviales et de partage afin de récolter des fonds pour 7 associations œuvrant en faveur des personnes handicapées.

Le Groupe Mornay sera présent auprès des experts-comptables

* Les 15 et 16 septembre
Au Congrès national ECF - Experts-Comptables de France, à Saint-Malo.

* Du 13 au 15 octobre
Au 66^e Congrès de l'Ordre des Experts-Comptables, à Marseille



Actualité

www.groupe-mornay.com : une navigation optimisée dès la page d'accueil

Pour faciliter votre navigation sur notre site www.groupe-mornay.com, les points d'entrée vers l'espace Carrière et Droits et l'espace Santé ont été améliorés. Ces espaces, personnels et confidentiels, sont à présent proposés dès la page d'accueil afin d'accéder immédiatement à vos informations.

Vous êtes actif :

- **L'espace Carrière et Droits** compte plus de 40 000 abonnés et vous permet de :
 - Consulter l'ensemble de votre carrière et de vos droits retraite ;
 - Télécharger, éditer et archiver le relevé de vos droits ;
 - Veiller à l'actualisation de votre carrière au fil de ses évolutions ;

- Réagir à toute anomalie en contactant directement les équipes en charge de l'« Information des Actifs » et leur fournir au besoin des justificatifs ;
- Mettre à jour vos coordonnées personnelles ;
- Accéder en ligne aux démarches pour demander votre retraite.

■ L'espace Client Santé.

- Avec près de 30 000 abonnés, il s'adresse aux bénéficiaires d'un contrat « frais de santé ».
- Il vous permet de :
- Consulter vos remboursements en ligne ;
 - Recevoir en version numérique les paiements effectués au jour le jour ;
 - Consulter vos informations personnelles ;
 - Modifier votre adresse postale et votre adresse E-Mail ■

L'espace Retraités est un service mis à disposition de l'ensemble des allocataires du Groupe Mornay. Il compte près de 25 000 abonnés qui peuvent depuis quelques mois :

- Visualiser leurs derniers paiements ;
- Retrouver en version numérique leur attestation fiscale, ou demander la réédition d'une attestation plus ancienne ;
- Télécharger une attestation de paiement ;
- Connaître les démarches à réaliser s'ils changent de situation bancaire, postale, en cas de reprise d'une activité salariée... ;
- Découvrir l'Action sociale développée par le Groupe Mornay et les solutions d'assurance individuelle proposées par Mornay Services.

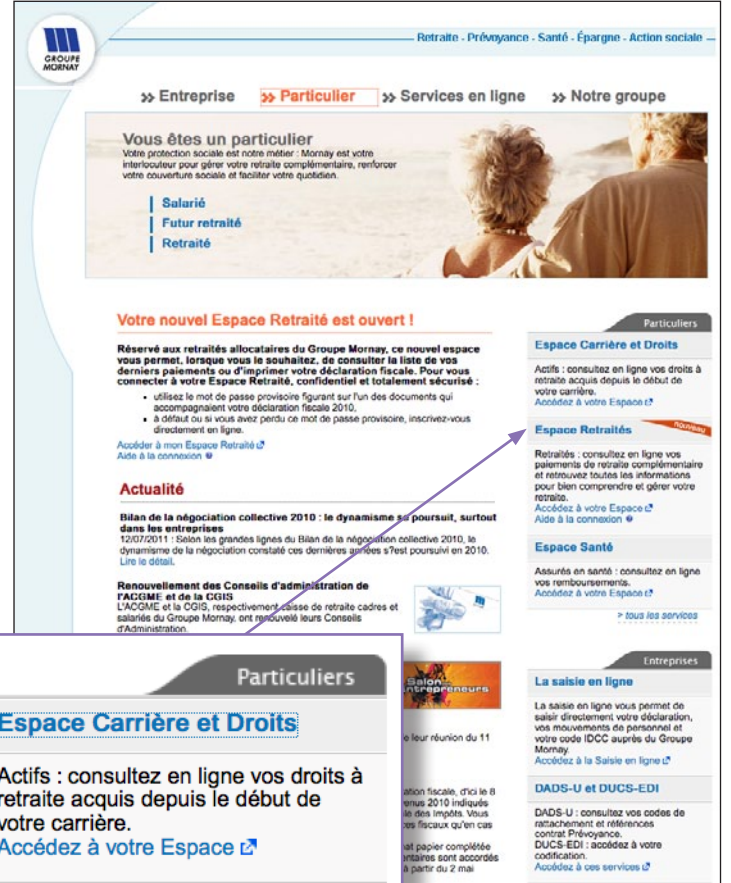
www.groupe-mornay.com

Le site maretraitecomplementaire.fr évolue

Depuis 2008, la retraite complémentaire est expliquée de façon simple et pédagogique grâce à de courtes vidéos sur : www.maretraitecomplementaire.fr.

Aujourd'hui, le site évolue afin de renforcer son accessibilité aux personnes en situation de handicap, d'accroître la lisibilité des contenus et de faciliter la recherche d'information via les moteurs de recherche.

Découvrez ces nouveautés sur : www.maretraitecomplementaire.fr



Particuliers

Espace Carrière et Droits

Actifs : consultez en ligne vos droits à retraite acquis depuis le début de votre carrière.
[Accédez à votre Espace](#)

Espace Retraités nouveau

Retraités : consultez en ligne vos paiements de retraite complémentaire et retrouvez toutes les informations pour bien comprendre et gérer votre retraite.
[Accédez à votre Espace](#)
[Aide à la connexion](#)

Espace Santé

Assurés en santé : consultez en ligne vos remboursements.
[Accédez à votre Espace](#)



Les risques psychosociaux

Les risques psychosociaux sont souvent résumés sous le terme de « stress », qui n'en est qu'une des manifestations. Ils recouvrent en réalité des risques professionnels d'origine et de nature variées, qui mettent en jeu l'intégrité physique et la santé mentale des salariés et ont, par conséquent, un impact sur le bon fonctionnement des entreprises. On les appelle « psychosociaux » car ils sont à l'interface de l'individu (le « psycho ») et de sa situation de travail.

➤ Que recouvrent les risques psychosociaux (RPS) ?

- Le stress est considéré comme le 1^{er} des RPS et reste le plus connu. Or, il n'est qu'un des risques définis par l'ANACT* et l'Agence de sécurité et de santé au travail.

Ces dernières ont défini 5 catégories majeures de risques psychosociaux :

- le **stress au travail** : « Un état de stress survient lorsqu'il y a un déséquilibre entre la perception qu'une personne a des contraintes que lui impose son environnement et la perception qu'elle a de ses propres ressources pour y faire face », telle est la définition donnée par l'Accord national interprofessionnel (ANI) du 2 juillet 2008.
- la **violence au travail** : « Toute action, tout incident ou tout comportement qui s'écarte d'une attitude raisonnable, par lesquels une personne est attaquée, menacée, lésée, ou blessée dans le cadre du travail ou du fait de son travail ». Cette définition, issue du Bureau International du Travail, a été reprise dans l'ANI du 26 mars 2010.
- le **harcèlement** : qu'il soit sexuel ou moral, il a fait l'objet de nombreuses définitions, issues du code du travail ou de la jurisprudence elle-même.
- les **conduites addictives** : consommation d'alcool, drogues, médicaments sur les lieux de travail.
- la **souffrance au travail**.

Dans l'idéal, il conviendrait de parler de « risques psychosociaux au travail », afin de bien circonscrire le champ des responsabilités de l'employeur.

En effet, ce dernier est tenu d'agir sur « ce sur quoi il a prise » et donc sur les causes des risques psychosociaux dans son entreprise.

➤ Quelles sont les conséquences de l'existence de risques psychosociaux dans l'entreprise ?

■ Pour le salarié

Les RPS se révèlent être un enjeu majeur en termes de santé publique si l'on considère les études sur les liens existant entre facteurs de RPS et, par exemple, les maladies cardio-vasculaires, les Troubles Musculo-Squelettiques ou les pathologies mentales (dépression, anxiété).

■ Pour l'entreprise

Les RPS ont également un impact sur l'entreprise. Absentéisme, taux élevé de rotation du personnel, non-respect des horaires ou des exigences de qualité, problèmes de discipline, réduction de la productivité, augmentation des accidents de travail et des incidents, non-qualité (augmentation des rebuts et des malfaçons, etc.), dégradation du climat social, atteintes à l'image de l'entreprise... peuvent être liés à l'apparition de RPS dans une entreprise.

Accompagné par un cabinet expert, le Groupe Mornay a conduit entre le 28 mars et le 8 avril 2011, une enquête sur la qualité de vie au travail auprès de ses collaborateurs afin d'identifier et de prévenir les éventuelles sources de difficultés ou de tensions.



* ANACT : Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

Comment les entreprises peuvent-elles mesurer les RPS et les prévenir afin d'agir, comme le demandent les textes de loi, sur « ce sur quoi l'employeur a prise » ?

- Les RPS se mesurent en combinant des facteurs de risques liés au travail avec des indicateurs internes de l'entreprise.

Les facteurs de risques peuvent être regroupés en 4 grandes familles :

- Les **exigences du travail** et son organisation : degré d'autonomie dans le travail, degré d'exigence de qualité et de délai, vigilance et concentration requises, ordres contradictoires ;
- Le **management et les relations de travail** : nature et qualité des relations avec les collègues, les supérieurs, reconnaissance, rémunération, justice organisationnelle ;
- La **prise en compte des valeurs et attentes des salariés** : développement des compétences, équilibre entre vie professionnelle et vie privée, conflits d'éthique ;
- Les **changements du travail** : conception des changements de tout ordre, nouvelles technologies, insécurité de l'emploi, restructurations ...

Le cadre légal des RPS

L'accord interprofessionnel du 2 juillet 2008 portant sur le stress au travail, le plan d'urgence du Ministère du Travail du 9 octobre 2009 et les drames survenus au sein de grandes entreprises depuis quelques années, font de la gestion des risques psychosociaux aujourd'hui une priorité en France.

De nombreux textes législatifs et réglementaires, ainsi que la jurisprudence traduisent un réel souci d'assurer la santé et le bien-être des travailleurs. Les RPS sont entrés dans le code du travail consacrant légalement la lutte contre ce phénomène. La prévention des risques psychosociaux en entreprise s'inscrit dans le cadre général de prévention des risques professionnels : l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (Article L4121-1 du Code du Travail).

Quelques chiffres

Selon le sondage ANACT*-CSA réalisé en mars 2009 auprès de 3 028 participants sur le stress au travail

- 57 % des salariés évaluent défavorablement le climat social
- 55 % des salariés jugent insuffisante la qualité managériale de leur entreprise
- 64 % des salariés sont mécontents de la gouvernance sociale de leur entreprise
- 51 % des salariés ont un bon moral

Les indicateurs internes relèvent :

- des **ressources humaines** : absentéisme, turn-over, productivité...
- de la **médecine du travail** : nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles, pertes d'aptitude et troubles affectant les salariés (perte de sommeil, agressivité, épuisement).

Qui prend en charge les RPS dans l'entreprise ?

Différents acteurs ont vocation à participer à la démarche d'identification et de prévention des RPS. L'ANI du 26 mars 2010 précise le rôle de certains de ces acteurs :

L'employeur, avec les salariés/représentants du personnel a en charge d'établir, de revoir et de suivre les procédures de prévention et de traitement des problèmes éventuels liés aux risques psychosociaux.

Services de santé au travail : acteurs privilégiés de la prévention, ils associent compétences médicales et compétences pluridisciplinaires. En parallèle de leur rôle d'information et de sensibilisation auprès des salariés et de l'employeur, ils peuvent participer à l'élaboration d'actions de prévention, notamment lors de la mise



en place d'une politique de sécurité, ou encore via des formations adaptées.

Le CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) : il contribue à la protection de la santé physique et mentale et à l'amélioration des conditions de travail. De plus, veillant à l'observation des prescriptions légales en matière de santé et sécurité au travail, il peut participer à la promotion de la prévention et/ou proposer des actions de prévention des RPS.

Le Comité d'entreprise : il est informé et consulté sur les problèmes généraux concernant les conditions de travail liées à l'organisation du travail. Il étudie notamment les incidences sur les conditions de travail des différents projets et décisions de l'employeur en matière de RPS. Il est habilité à formuler des propositions. ■

Pour en savoir plus : travailler-mieux.gouv.fr



Bilan 2010 des actions sociales du Groupe Mornay

L'Action sociale du Groupe Mornay, c'est une équipe forte de 78 collaborateurs implantés sur 11 sites. Ces professionnels développent, dans le respect des orientations des fédérations Agirc-Arrco, une action sociale diversifiée pour répondre aux besoins des clients du Groupe Mornay.

Un seul mot d'ordre être à votre écoute, vous conseiller et vous orienter.

■ En cas de difficultés ponctuelles

- Des conseils personnalisés et des aides individuelles en cas de difficultés peuvent vous être alloués sous conditions :

2 501 aides attribuées par la Caisse des salariés (CGIS) et la Caisse des cadres (ACGME) pour un total de 3,3 millions d'euros.

- Une action importante d'aide au soutien à domicile des personnes âgées, handicapées et de leurs aidants

113 920 Chèques Emploi Service Universel pré-financés attribués pour un total de 1,5 million d'euros.

« Proximité et diversité »

■ Pour accompagner ou faire face aux aléas de la vie

- 53 journées de préparation à la retraite ont été proposées à 1 841 salariés ;
- 40 personnes confrontées au veuvage ont participé aux sessions d'une semaine « Surmonter la perte du conjoint » ;
- L'Espace Emploi Mornay situé à Charenton-le-Pont (94) a suivi 286 personnes dans leur démarche de retour à l'emploi. Parmi elles, 34 personnes étaient en situation de handicap.

Espace Emploi Mornay
le taux de retour à l'emploi s'élève à
66 %

■ Pour vous aider à accompagner vos proches

- 3 séjours de répit ont été organisés pour les aidants familiaux aussi bien pour les personnes qui soutiennent un proche dépendant que pour les familles avec un enfant en situation de handicap.
- 1 400 bilans de santé ont été effectués par des retraités du Groupe Mornay dans les centres de prévention Agirc-Arrco.

- De nombreux ateliers, conférences, forums sur des sujets de prévention en direction des retraités sont organisés chaque année : en 2010 ce sont près de 40 000 personnes qui ont participé à 308 actions organisées par ou en collaboration avec les équipes du Groupe Mornay.
- Les équipes Action sociale animent un réseau de 250 bénévoles qui assurent une présence amicale auprès des personnes âgées. ■



Succès pour la conférence sur l'habitat des seniors à Lyon

Dans le cadre de son Action sociale, le Groupe Mornay a organisé le 23 juin 2011 une journée d'échanges et de réflexion sur les initiatives innovantes en matière d'habitat, de mixité intergénérationnelle et de services à la personne. Ces initiatives prennent en compte les attentes et besoins d'une génération indépendante, actrice de son vieillissement et de son avenir, qui veut conserver la maîtrise de son projet de vie.

En suscitant à travers une telle rencontre, une réflexion sur les perspectives en matière de logement pour personnes âgées, le Groupe Mornay, en partenariat avec des spécialistes de l'habitat des seniors, conforte son engagement auprès des personnes âgées au moment où se pose la question de la perte d'autonomie.

Pierre Hémon, adjoint au Maire de la ville de Lyon, délégué aux personnes âgées était l'invité d'honneur de la conférence-débat. La journée a été animée en partenariat avec le Conseil régional ainsi que des organismes et associations régionales qui travaillent sur le thème de l'habitat de seniors.

L'Action sociale du Groupe Mornay : une politique handicap active

- Un colloque annuel « Rendez-vous de la solidarité » qui a accueilli 220 personnes en 2010.
- Des partenariats forts avec des associations innovantes : le projet Loisirs Pluriel avec la CNAF et l'ANCV permet aux familles avec un enfant handicapé de partir en vacances, des subventions allouées à des événements qui aident à changer de regard sur le handicap : tels le festival vidéo « Regards Croisés » et le festival de la BD à Angoulême avec l'association « Hippocampe »...
- La contribution financière à des projets de construction d'établissements ou à des projets de services au bénéfice de nos allocataires.

Le Groupe Mornay soutient le Stade Toulousain Rugby Handisport

Le Service Action sociale du Groupe Mornay a remis le 31 mai à l'Association Stade Toulousain Rugby Handisport une subvention qui servira à acquérir du matériel supplémentaire.

L'association permet à des pratiquants adultes en fauteuil de jouer et propose des initiations au rugby handisport à des adolescents, au sein de leur établissement scolaire spécialisé.

Elle propose également des séances de sensibilisation au handicap auprès d'enfants de 5 à 12 ans dans les centres de loisirs qui ouvrent sur des tournois de rugby avec des équipes mixtes réunissant des jeunes en situation de handicap et des jeunes valides.

Du **plein été à l'été indien** dans nos résidences de vacances

Air pur, danse et dépaysement à **La Grande Baie**

La Grande Baie à la Palmyre (17) vous propose des séjours tout compris pour profiter pleinement des derniers rayons de soleil !

Hébergement en pension complète avec buffet à volonté et :

- 3 cours de danse avec l'équipe d'animation, thé dansant, soirée dansante Live.

■ **Du 24 septembre au 1^{er} octobre pour 441 €***

- 2 excursions en demi-journées pour découvrir les beautés de la Charente-Maritime.
- une dégustation d'huîtres.

■ **Du 1^{er} au 6 octobre pour 399 €***

Renseignements et réservations
au 05 46 88 40 37 ou par courriel :
reservation@lagrandebaie.com
www.lagrandebaie.com ■

*Prix par personne, pour 7 nuits en chambre double, côté pinède.



Visite ou farniente au **Club Maintenon**

Les Îles du Lérins, Mougins, le vieil Antibes et le Cap, Grasse et ses parfums, la principauté de Monaco, le marché de Vintimille... ces sites et destinations d'exception se trouvent à quelques kilomètres de Cannes (06). Le Club Maintenon rénové vous offre encore plus de confort pour des vacances ou des week-ends aux couleurs de la côte d'Azur.

■ **Du 9 juillet au 31 août**
À partir de 180 € en chambre double,
par nuit pour 2 personnes en
demi-pension

Renseignements et réservations
au 04 92 99 36 36 ou par courriel :
clubmaintenon-cannes@orange.fr
Site www.clubmaintenon.com ■



L'Oustal del Mar pour découvrir le Var

Des séjours pour profiter de la beauté du Lavandou (83), de la côte varoise et du soleil du midi. Bord de mer et arrière pays rivalisent pour transformer votre séjour en un moment inoubliable. Le village-club L'Oustal del Mar vous accueille dans un espace rénové, avec une

nouveauté : un restaurant en plein air vous permet de déguster la cuisine familiale aux accents provençaux du chef. Des animations sont proposées gratuitement aux 4/11 ans pendant les vacances scolaires et l'hébergement est offert* aux enfants de moins de 4 ans.

■ **Du 2 juillet au 20 août**
À partir de 483 € par personne
pour 7 jours, base chambre double
et demi-pension.

Renseignements et réservations
au 04 94 01 81 88 ou par courriel :
loustal-del-mar@wanadoo.fr ■

*supplément restauration par semaine pour les enfants de 2 à 4 ans : 28 € en demi-pension.



L'Oliveraie en toute quiétude

Menton (06), pays du citron, est le point de départ idéal pour découvrir la côte d'Azur ou encore se laisser tenter par les douceurs italiennes, si proches ! Sans passer la frontière, voyagez au gré des essences rares plantées dans les jardins

somptueux dont s'enorgueillit - à juste titre - la ville. Notre résidence locative, si proche du centre-ville et pourtant si calme, vous accueille dans des logements spacieux, entièrement équipés.

■ **Du 27 août au 22 septembre**
À partir de 378 € la semaine
en studio 2 personnes
À partir de 455 € la semaine
en appartement 4 personnes

Pour les autres périodes, contacter la résidence au 04 93 28 62 00.

Renseignements et réservations
au 04 93 28 62 00 ou par courriel :
resa@oliveraiementon.fr ■



*Les tarifs indiqués sur cette page sont réservés aux ressortissants des régimes Agirc et Arrco.

Pour nous contacter par courriel : parismornay.vacances@groupemornay.com ou sur notre site : www.mornayvacances.com